

## Rentrée 2015 : où est la priorité à l'Éducation ?

On savait les professeurs sommés de remplir un nombre incalculable de missions, la rentrée 2015 devrait les amener à confirmer leurs talents ! En effet, il va en falloir de l'ingéniosité pour faire entrer toujours plus d'élèves dans des salles de classes qui, elles, ne voient pas leur superficie augmenter. **Le Rectorat attend 4700 élèves supplémentaires dans les collèges et lycées de l'académie et les créations d'emplois (309) sont bien modestes face à cette pression démographique pourtant largement prévisible.** Résultat : il faudra encore une fois pousser les murs et les tables, ou plus vraisemblablement faire face à une augmentation du nombre d'élèves par classe, synonyme de dégradation des conditions d'études et d'enseignement. Et les places pourraient aussi manquer pour les doublants de terminale, alors victimes de la politique de rationalisation des Directions Académiques, qui traquent souvent avec minutie les places vacantes pour mieux les supprimer, au mépris des conditions d'accueil des élèves. **Avec seulement 2 emplois de CPE et aucun nouveau moyen de surveillance, les vies scolaires continuent d'être le parent pauvre des établissements,** comme un symbole de cette austérité qui frappe aussi l'Éducation Nationale, quoi qu'en dise le gouvernement.

Par ailleurs, l'absence de toute revalorisation du salaire et des conditions de travail des personnels **alimente une crise de recrutement** confirmée par les derniers résultats des concours : presque **400 postes n'ont pas été pourvus à l'issue du mouvement intra.** Les conséquences sont connues et l'académie de Versailles ne devrait pas, une fois de plus, déroger à la désormais rituelle petite annonce sur Pôle Emploi ou le Bon Coin pour tenter de faire face à la pénurie de personnels.

Il y a donc **urgence à faire la lumière sur les conditions de la rentrée,** pour déconstruire le discours gouvernemental qui prétend donner la priorité à l'école et ses personnels, mais aussi afin de construire une mobilisation indispensable pour obtenir les moyens nécessaires pour construire un 2d degré ambitieux !

## Opération vérité sur la rentrée : remplir l'enquête de rentrée !

Vous trouverez, joint à cet envoi, un exemplaire de l'enquête de rentrée (il sera aussi possible de la remplir en ligne sur notre site). Merci de la compléter, à l'aide des informations obtenues pendant les premiers jours de cette nouvelle année scolaire et de la renvoyer à votre section départementale.

Cela nous permet d'avoir **une vision fine de la rentrée, de démentir point par point le discours artificiellement optimiste du Recteur et des DASEN mais aussi d'interpeller les médias sur les conditions de cette rentrée.** Enfin, cette enquête permet aussi **d'identifier des problèmes locaux** sur lesquels les militants de la section départementale pourront vous aider.

Merci pour vos retours !

## EMC : quand le Ministère invente un enseignement fantôme ?!

A grands renforts médiatiques, la Ministre annonçait, aux lendemains des attentats de janvier 2015, **la création d'un nouvel enseignement baptisé EMC (enseignement moral et civique),** supposé paré de toutes les vertus républicaines. Mais l'Administration oubliait un détail : octroyer les moyens nécessaires pour la mise en place de l'EMC dans les filières de la voie technologique au lycée ! Pendant des mois, l'Administration n'avait aucune réponse à apporter aux questions du SNES-FSU. Soudainement, dans la même précipitation que celle qui a conduit la Ministre à publier à ce sujet un arrêté truffé d'erreurs grotesques, il nous était annoncé **qu'aucun moyen supplémentaire n'était alloué, et que les lycées concernés devaient faire avec les moyens qui leur avaient déjà été donnés !**

Une telle annonce, si tardive, rend assez improbable la mise en place de l'EMC, ou alors dans des conditions qui relèvent davantage du bricolage institutionnalisé : suppression de quelques dédoublements ici ou là, transformation d'heures de cours disciplinaires en EMC etc....Mais au final, il s'agit bien **d'une rupture d'égalité profondément injuste** puisqu'elle prive les élèves des filières technologiques de conditions d'enseignement dont ils ont autant besoin que les élèves des séries générales pour se préparer au baccalauréat et à la poursuite d'études.